

Communication N° 01 - 2017 au Conseil communal

Séance du 15 mars 2017

Boucllement du préavis N° 20-2013 Contrôle de l'évacuation des eaux des biens-fonds dans le cadre de chantiers communaux pour la période 2013-2016

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

En date du 20 novembre 2013, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de CHF 900'000.00 TTC destiné à contrôler, pour la période 2013-2016, les équipements d'évacuation des eaux des biens-fonds privés situés dans le périmètre des chantiers communaux prévus au plan des investissements.

Pour rappel, ces contrôles visaient à identifier les installations ne correspondant plus aux normes et ainsi aider les propriétaires à déterminer les travaux à entreprendre. Cette mesure a permis d'améliorer le renouvellement de ces installations souvent vétustes et défectueuses qui représentent une menace importante pour la qualité des sols et des eaux souterraines.

La présente communication a pour but d'informer votre Conseil de la décision prise par la Municipalité de procéder au boucllement du crédit d'investissement engagé pour la réalisation desdits contrôles.

Le montant total des contrôles effectués s'élève à CHF 421'589.50 TTC, ce qui représente 170 biens-fonds inspectés. Cette dépense sera amortie par annuités égales sur une période de 5 ans.

Par conséquent, le préavis N° 20-2013 présente un solde positif de CHF 478'410.50 TTC. Cette non-dépense s'explique par la mise en concurrence des entreprises, conformément à la loi vaudoise sur les marchés publics, qui a contribué à l'obtention de prix compétitifs. De même, le retard pris par certains chantiers communaux a engendré le report d'un nombre important de contrôles de biens-fonds.

Dans le but de poursuivre les contrôles des biens-fonds au cours des prochaines années, la Municipalité présente le préavis N° 02-2017 au Conseil communal lors de la séance de ce jour.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic



G. Reichen



Le secrétaire



Ph. Steiner

Pully, le 15 mars 2017